

## OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Beauvallon (26800) recrute 3 Agents recenseurs

### Condition indispensable :

L'agent recenseur devra posséder un téléphone portable.

### Mission de l'agent recenseur :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement,
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur communal,
- Déposer les questionnaires du recensement, après les avoir numérotés, et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- Tenir à jour son carnet de tournée,
- Relancer les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

### Profils recherchés :

- Capacité à assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel de l'INSEE, qui lui sera remis,
- Grande disponibilité : disponibilité toute la journée et même en début de soirée (pour joindre les personnes qui travaillent), voire même le samedi.
- Stabilité dans la fonction : l'agent recenseur devra s'engager pour la durée totale des opérations de collecte,
- Moralité, neutralité et discrétion,
- Capacité relationnelle, Courtoisie et bonne présentation,
- Ténacité,
- Sensibilisation à internet,
- Connaissance du territoire.

### Formation de l'agent recenseur :

L'Agent recenseur devra obligatoirement la suivre. Elle aura lieu début janvier, sur deux demi-journées.

### Nomination de l'agent recenseur :

L'Agent recenseur sera nommé par arrêté du Maire. Il sera porteur d'une carte d'agent recenseur.

### Rémunération de l'agent recenseur :

Il sera rémunéré sur la base du travail fourni, c'est-à-dire au nombre d'imprimés traités + les formations.

### Durée de contrat :

Du 2 janvier 2023 au 2 mars 2023 (y compris pendant les vacances scolaires d'hiver)

### Pour postuler :

Envoyez votre candidature avec CV + lettre de motivation **avant le 5 décembre 2022**,

A l'attention de Monsieur le Maire,

**Mairie de Beauvallon** – 1, Place du Marché -26800 BEAUVALLON

ou par mail : [accueil@beauvallon.fr](mailto:accueil@beauvallon.fr)